

Page : 1/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic
- · UFI: SXM0-K0W6-A00V-91P0
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées



Conserver hors de portée des enfants.

- · Emploi de la substance / de la préparation Détergent à extraction vaporisée
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

Alfred Kärcher SE & Co. KG

Alfred-Kärcher-Str. 28-40 D - 71364 Winnenden Tel.: +49-7195-14-0

Kärcher N.V.

Boomsesteenweg 939

BE - 2610 Wilrijk (Antwerpen)

Tel.: +32-3-3400-711

Internet: www.karcher.com

Service chargé des renseignements :

Regulatory Affairs Tel.: +49-7195-14-0

productsafety.management.de@karcher.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre Antipoisons (+32) 070 245 245

En cas d'incident impliquant des matières [ou des marchandises] dangereuses.

d'épanchement, de fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident

appelez CHEMTREC, 24h/24

aux USA et au Canada: 1-800-424-9300

hors USA et Canada: +1 703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Page : 2/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

· Pictogrammes de danger

(suite de la page 1)



· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

éthoxylate d'isotridécanol 12 OE éthoxylate d'isotridécanol 8 OE

Mentions de danger

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3 Autres dangers

- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Produit de nettoyage.

Composants dangereux:				
CAS: 69011-36-5	CAS: 69011-36-5 éthoxylate d'isotridécanol 12 OE			
CAS: 15763-76-5	p-cumènesulfonate de sodium	1-5%		
EINECS: 239-854-6	IECS: 239-854-6 (v) Eye Irrit. 2, H319			
Reg.nr.: 01-2119489411-37-xxxx				
CAS: 69011-36-5	éthoxylate d'isotridécanol 8 OE	≥1-<3%		
	♦ Eye Dam. 1, H318; ♦ Acute Tox. 4, H302			

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage	e du contenu	
phosphates		≥30%
agents de surface non ioniques		<5%
parfums		
	/qui	te nage 3

(suite page 3)



Page : 3/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 2)

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau : En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.
- après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Aucune mesure particulière n'est requise.
- · Autres indications Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Non nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

(suite page 4)



Page : 4/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
- Éviter dans la préparation de la solution de travail de contact avec les yeux et la peau.
- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun : Tenir à l'écart de la nourriture, les boissons et les aliments.
- · Autres indications sur les conditions de stockage: néant
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· DNEL		
15763-76-5	p-cun	nènesulfonate de sodium
Oral	DNEL	3,8 mg/kg×d (consommateur)
Dermique	DNEL	136,25 mg/kg×d (employé)
		68,1 mg/kg×d (consommateur)
Inhalatoire	DNEL	26,9 mg/m3 (employé)
		6,6 mg/m3 (consommateur)
·PNEC		
15763-76-	p-cun	nènesulfonate de sodium

15/63-76-5 p-cumenesuitonate de sodium				
PNEC	0,23 mg/l (freshwater)			
	0,023 mg/l (marine water)			
	100 mg/l (STP)			
PNEC sediment	0,862 mg/kg (freshwater) 0,086 mg/kg (marine water)			
	0,086 mg/kg (marine water)			

0,037 mg/kg (soil)

8.2 Contrôles de l'exposition

PNEC soil

- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- · Protection respiratoire : Ne pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- Protection des mains : Non nécessaire.

(suite page 5)



Page: 5/10

Date d'impression: 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 4)

- · Matériau des gants Non nécessaire.
- · Temps de pénétration du matériau des gants Non nécessaire.
- · Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

· État physique solide · Couleur : blanc · Odeur : frais

· Seuil olfactif: Non déterminé. · Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

non déterminé d'ébullition · Inflammabilité Non déterminé.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure : Non déterminé. · supérieure : Non déterminé. · Point d'éclair non applicable · Température d'inflammation : pas applicable · Température de décomposition : Non déterminé. · pH à 20 °C 7-9 (10%) 8-10

· valeur du pH 1 %:

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non applicable. · dynamique : Non applicable.

· Solubilité

· l'eau: soluble

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) Non déterminé. · Pression de vapeur : Non applicable.

· Densité et/ou densité relative

· Densité relative. Non déterminé. · Densité en vrac : 780 kg/m³ Densité de vapeur: Non applicable. · Densité de vapeur relative Non applicable. · Caractéristiques des particules Voir point 3.

9.2 Autres informations

Aspect:

· Forme : poudre

(suite page 6)



Page: 6/10

Date d'impression: 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 5)

Indications importantes pour la protection de la	
santé et de l'environnement ainsi que pour la	
sécurité.	

· Température d'auto-inflammation

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion :

· Modification d'état

Le produit n'est pas explosif.

· Vitesse d'évaporation. Non applicable.

Informations concernant les cla	sses de danger
physique	_

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant néant

· Liquides comburants

· Matières solides comburantes · Peroxydes organiques

néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité correspond à 10.3
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

néant

- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus



Page: 7/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs L	· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :			
69011-36-	69011-36-5 éthoxylate d'isotridécanol 12 OE			
Oral	ATE	500 mg/kg (Rat)		
15763-76-	15763-76-5 p-cumènesulfonate de sodium			
Oral	LD50	>5000 mg/kg (Rat) (OECD 401)		
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (can)		
69011-36-5 éthoxylate d'isotridécanol 8 OE				
Oral	ATE	500 mg/kg (Rat)		

- · Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- des yeux : Provoque de graves lésions des yeux.
- Sensibilisation: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien		
1506-02-1 1-(5,6,7,8-Tetrahydro-3,5,5,6,8,8-hexamethyl-2-naphthyl)ethan-1-o	ne (Fixolid) Liste	Ш
1222-05-5 1,3,4,6,7,8-hexahydro-4,6,6,7,8,8-hexaméthylindéno[5,6-c]pyrane	Liste	Ш

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique :					
15763-76-5 p-cumèn	15763-76-5 p-cumènesulfonate de sodium				
LC50/96 h (statique)	>100 mg/l (Oncorhynchus mykiss)				
EC50/48 h (statique)	>100 mg/l (Daphnia magna)				
EC50/96 h (statique)	EC50/96 h (statique) >100 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)				
69011-36-5 éthoxyla	69011-36-5 éthoxylate d'isotridécanol 8 OE				
LC50/96 h	>1-10 mg/l (Leuciscus idus)				
EC50/48 h	>1-10 mg/l (Aquatic invertebrates)				

(suite page 8)



Page : 8/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

EC50/72 h >1-10 mg/l (Aquatic plants)

NOEC >1 mg/l /(21 d)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Degré d'élimination :

69011-36-5 éthoxylate d'isotridécanol 8 OE

OECD 301B |>60 % (28 d) OECD 301E |≥90 % (28 d)

- · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Le produit ne contient pas de formateurs de complexes organiques.

Le produit ne contient pas d'halogènes organiquement liés (sans AOX).

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.

· Catalogue européen des déchets

20 01 29* détergents contenant des substances dangereuses

(suite page 9)



Page: 9/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 8)

- · Emballages non nettoyés :
- Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14 1	Numéro	ONLLOU	numéro	d'iden	tification

· ADR, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA néant

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA

· Classe néant

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément

aux instruments de l'OMI Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Prescriptions nationales :
- · Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

– BI



Page : 10/10

Date d'impression : 01.08.2025 Numéro de version 6 (remplace la version 5) Révision: 30.07.2025

Nom du produit CarpetPro Nettoyant, poudre RM 760 Classic

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Une fiche d'information sur le produit est disponible sur demande.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Lésions oculaires graves/irritation oculaire La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· Contact:

Regulatory Affairs Tel.: +49-7195-14-0

productsafety.management.de@karcher.com

Numéro de la version précédente: 5

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë - Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

* Données modifiées par rapport à la version précédente

· 0·011-330·0 RM 760/7·1 2·844

BE -